

ÉMETTEUR

VICTORIA DUVAL
 N° DECL. ACTIV 28760539776

DESTINATAIRE

ZETA - AUDITECH INNOVATIONS
 67 RUE CHARLES LINDBERGH
 BP 90
 76520 BOOS

RÉFÉRENCES BANCAIRES

BNP PARIBAS BIC : BNPAFRPPXXX
 IBAN : FR76 30004 02837 00010952848 94

11 DEC. 2019

11 DEC. 2019

Feuillet N° : 1

FACTURE	Date	N° Client
N° 209190021	09/12/2019	005002272

FACTURE

DESIGNATION	QTE	P.U.	% REM	HT NET	TVA
FACTURATIONS / PROVISIONS DE CHARGES	1.00	59.16	0.00	59.16	48
FACTURATIONS / PROVISIONS DE CHARGES	1.00	349.51	0.00	349.51	48
VE DE BOOS ANNEE 2019 SELON DECOMPTE JOINT					
<i>charge village entépris</i>					
<i>à Refactuer à Auditech</i>					

A régler

par VIREMENT
au 08/01/2020 490.40

C	TAUX	BASE HT	MONTANT TVA
48 D	20.00	408.67	81.73

HT	408.67
TVA	81.73
TTC	490.40

NET A PAYER EUROS

490.40

Conditions générales de vente au verso

Selon conditions de règlement ci-dessus à l'ordre
 de CCI Rouen Métropole en précisant les Références

PAPILLON À JOINDRE
 SI RÉGLEMENT PAR CHÉQUE

209190021- 09/12/2019 - 005002272

490.40 Euros FACTURE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

L'acheteur reconnaît, par le seul fait de passer commande, avoir pris connaissance et accepté sans réserve nos conditions générales de vente. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir contre les conditions générales de vente. Toute condition contraire posée par l'acheteur sera, donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

COMMANDES

Les bons de commande émis par la clientèle doivent indiquer, de façon précise, la raison sociale, l'adresse, la profession industrielle ou commerciale, le numéro d'inscription au registre du commerce, le numéro d'identifiant fiscal.

PAIEMENT

Modalités - Nos marchandises et prestations sont payables toutes taxes comprises, **sans escompte**, à réception de la facture, sauf stipulation contraire mentionnée sur nos factures.

Commandes d'un montant inférieur à 100 € HT- Vous devrez joindre obligatoirement votre chèque à la commande.

Retard ou défaut - Conformément à la loi, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture, qu'elle soit identique à celle figurant sur les conditions générales de vente ou différente, entraîne l'application de **pénalités** d'un montant égal à **deux fois le taux de l'intérêt légal. A compter de 2013, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros s'ajoute à ces pénalités entre professionnels.**

En cas de défaut de paiement, 8 jours après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au vendeur qui pourra demander la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La résolution frappera non seulement la commande en cause mais aussi toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non.

Exigence de garanties - Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues.

RESERVE DE PROPRIETE

La propriété des marchandises vendues ne sera transférée à l'acheteur qu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires, en application des dispositions de la loi n°80.335 du 12 mai 1980.

FORCE MAJEURE

Le vendeur répond de l'inexécution totale ou partielle de sa tâche sauf cause étrangère qui ne lui est pas imputable telle notamment le fait d'un tiers ou la force majeure.

ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, serait à défaut d'accord amiable de la compétence exclusive du Tribunal compétent du ressort de Rouen.

Village d'entreprises de BOOS - Répartition 2019

Entreprise	Date acquisition CCISMN	Date acquisition à la sté Cap Terrain	Surface hors parties communes m ²	Surface totale m ²	Montant total HT/€ à répartir	Montant €/HT à facturer
SCI BYCOME 3D	26/02/2009		6 000	6 000	4 081,99	495,06
(5461 + 6585 m ²) ***	07/07/2011		11 146	11 146	4 081,99	919,65
DUHAMEL (MD Distribution)	29/09/2011		2 168	2 168	4 081,99	178,88
TELLMAN	14/10/2011		1 072	1 072	4 081,99	88,45
AD QUALITE	13/07/2011		2 330	2 330	4 081,99	192,25
SCI JOAN	23/11/2018		2 800	2 800	4 081,99	231,03
SCI GRECA	03/10/2013		3 499	3 499	4 081,99	288,70
SCI SDBOT	23/05/2013		400	400	4 081,99	33,00
SCI LEGAY-HAZARD	24/05/2013		266	266	4 081,99	21,95
SCI MEDILABOOS	25/05/2013		834	834	4 081,99	68,81
SCI IVOIRE	26/05/2013		500	500	4 081,99	41,25
NORMANSEINE (LMI)*		28/02/2018	2 031	2 031	4 081,99	167,58
ZETA (AUDITECH Innovations)*		21/09/2018	717	717	4 081,99	59,16
ZETA (AUDITECH Innovations)*		21/09/2018	4 236	4 236	4 081,99	349,51
CAP TERRAIN	avant 2017		1 270	1 270	4 081,99	104,79
CAP TERRAIN	avant 2017		3 569	3 569	4 081,99	294,48
Copropriété Lindhergh (SMI-SMG)		00/00/2017	3 827	3 827	4 081,99	315,76
Parties communes (ASL LINDBERGH)			554	554	4 081,99	45,71
Parties communes (ASL LINDBERGH)			904	904	4 081,99	74,59
Parties communes (ASL LINDBERGH)			1 350	1 350	4 081,99	111,39
Parties communes				2 771		
TOTAL			49 473	52 244		4 081,99

Rue Louis Bleriot ***

	montant HT
JTT - A1 (Bleriot) (IPM du 01.01 au 01.10.19)	153,27
JTT - A2 - (Linsberg)	153,27
SCI Chambole-Musigny-A3 (Mermoz)	153,27
St Exupéry - B1 - (St Exupéry)	153,27
St Exupéry - B2 - (Garros)	153,27
St Exupéry - B3 - (Guillaumet)	153,27
TOTAL	919,62

*

	montant HT
	114,95
	38,32
	153,27
	153,27
	153,27
	153,27
	153,27
	153,27
TOTAL	919,62

IPM jusqu'au 30/09/2019 *

JTT à partir du 01/10/2019 *

Village d'entreprises de BOOS Exercice 2019

Charges	€ HT	€ TTC
EDF	1 785,64	2 142,76
Entretien séparateur hydrocarbures	218,21	261,85
Espaces verts	1 870,00	2 244,00
Frais de gestion CCIR	208,14	249,76
	4 081,99	4 898,37

